

AU FIL DU TEMPS

JUMEAUVILLE BULLETIN MUNICIPAL N°2 ANNÉE 2021



Pays : France
Région : Ile de France
Département : Yvelines
Arrondissement : Mantes-la-Jolie
Canton : Bonnières sur Seine
Code commune : 78325
Code postal : 78580
Population : 604 habitants
Superficie : 7,77 km²
Maire : Jean-Claude Langlois



UN DON POUR LA RÉ OUVERTURE DE NOTRE ÉGLISE ! (Page 13)

Table des matières

EDITORIAL	4
INFORMATIONS MUNICIPALES	5
COMPTES RENDUS DES CONSEILS	5
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021 N° 9	5
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021 N° 10	5
LA MAISON AU 101 GRANDE RUE EST A LOUER	6
VILLES ET VILLAGES FLEURIS : 3 PETALES AU LABEL	7
FOOD TRUCK	8
LES CASIERS DE LA FERME DU LAVOIR	9
LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE	10
LA STATION D'ÉPURATION	10
LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS	12
L'OPERATION DE RESTAURATION SE POURSUIT.....	12
LA FONDATION DU PATRIMOINE, UNE FONDATION AU SERVICE DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE.....	12
COMMISSION ACTION SOCIALE	15
NOS ACTIONS	15
NOS RENDEZ-VOUS.....	15
BUS SANTE - NOUVEAUTE	15
NUMEROS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE JOIGNABLES EN CAS DE BESOIN.....	15
VACCINATIONS	16
RAPPEL DES GESTES BARRIERES	16
AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE	17
TOURNAGE D'UN FILM	17
TELETHON.....	18
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE	19
ANNONCE DES VŒUX DU MAIRE.....	19
ELECTIONS EN 2022	19
NOTRE VILLAGE NOTRE REGION	20
ENCORE QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE VILLAGE	20
PARCE QUE NOUS SOMMES CONVAINCUS QU'IL FAIT BON VIVRE DANS NOTRE VILLAGE	20
QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE	22
TRANSPORTS A LA DEMANDE TAD MANTOIS	23
AIDES REGIONALES POUR LES PARTICULIERS DE 1.000 EUROS POUR UN CHAUFFAGE PLUS ECOLOGIQUE	25
MODIFICATION DU PLUI : CONCERTATION AVEC LES HABITANTS	26
LE MAGAZINE DEPARTEMENTAL EN LIGNE	26
GRAND PARIS SEINE & OISE GPS&O	27
LES SUBVENTIONS DE GPS&O POUR LES ASSOCIATIONS OU ENTREPRISES	27
GESTES CITOYENS & ECOLOS	30

JUMEAUVILLE ET LE CODE DE LA ROUTE : RAPPEL DES REGLES DE BONNE CONDUITE ROUTIERE ET CIVIQUE.....	30
DECHETS INFORMATIONS ET HORAIRE DE RAMASSAGE EN 2022	32
QUAND ET OU JETER VOS DECHETS ? BIENTOT SIMPLE COMME UN JEU D'ENFANT.....	32
VOS COLLECTES A PARTIR DU 1 ^{ER} JANVIER 2022	33
PRATIQUE	33
DECHETERIES PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER	33
<u>EDUCATION ET PETITE ENFANCE</u>	<u>34</u>
RAPPEL DES VACANCES SCOLAIRES : JUMEAUVILLE EST EN ZONE C	34
VIE SCOLAIRE	34
PRESENTATION DES CLASSES.....	34
LES RESULTATS DES ELECTIONS DES DELEGUES DE PARENTS D'ELEVES	35
LES TARIFS CANTINE ET GARDERIE	35
LES ACTIVITES ET SORTIES DEPUIS LA RENTREE	35
LES MATINEES D'ÉVEIL	37
<u>VIE ASSOCIATIVE</u>	<u>38</u>
LES ARTS JUMEAUULLOIS.....	38
L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS	39
LA BIBLIOTHEQUE	40
FETES ET ANIMATIONS.....	41
GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE	42
JUMEAUVILLE D'HIER A AUJOURD'HUI	43
TENNIS.....	44
UN PIED DEVANT L'AUTRE 78.....	45
DANSE ORIENTALE.....	46
TAI JITSU	46
TEMPO.....	46
<u>ETAT CIVIL</u>	<u>47</u>
NAISSANCES	47
MARIAGES	47
DECES	47
LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS.....	47
<u>LES PROFESSIONNELS.....</u>	<u>48</u>
<u>NUMEROS UTILES</u>	<u>50</u>

Comité de rédaction

Jean-Claude LANGLOIS, Françoise ALEXANDRE, Muriel PIOT, Bruno JAVARY, Marie Laure LAROCHE, Pénélope HORNSTEIN, Laurence CANAREZZA,

Imprimé par nos soins en 280 exemplaires, en novembre 2021 à la Mairie de Jumeauville

Editorial



Encore quelques jours et c'est la fin de l'an 2021 !

Dans ce bulletin vous pourrez trouver le bilan des actions menées tout au long de cette période et une feuille de route pour l'année à venir.

Rendre compte aux Jumeauvillois, c'est avant tout rendre compte de notre engagement.

Je remercie tous ceux qui nous soutiennent au quotidien, ceux qui nous aident dans notre mission d'élus, surtout par les temps qui courent où tout est compliqué. La situation sanitaire est encore dans toutes les conversations, année particulièrement complexe et hors normes.

Peu de rendez-vous de convivialité, d'amitié depuis plus d'un an...

Mais quand même, en ce jeudi ensoleillé, dans le cimetière de Jumeauville, la commémoration du 11 novembre fut une satisfaction, devant la participation importante de la population assortie de nos fidèles porte-drapeaux, anciens combattants, conseillers municipaux, associations et les enfants de l'école très nombreux qui ont entonné la Marseillaise avec cœur sous la houlette de la directrice de l'école.

Ils chantaient encore dans la rue qui les ramenait à la salle des fêtes vers le verre de l'amitié, très apprécié des participants.

Pour le calendrier 2022, vous pouvez d'ores et déjà noter, si la situation sanitaire le permet, la date des vœux, le samedi 8 janvier 2022 à 18h30, à la salle des fêtes où nous pourrons faire connaissance avec les nouveaux Jumeauvillois et la date du repas des jumeauvillois le 26 mars 2022.

Au début de l'année, les travaux de restauration de l'église devraient commencer. Les résultats de l'appel d'offres étant attendus pour début janvier. Une souscription d'appel aux dons est en ligne sur le site de la fondation du patrimoine.

Et au cours du printemps, l'inauguration de la station de lagunage et du collecteur organisée par GPSEO.

J'ai une pensée toute particulière pour toutes les personnes malades, isolées ou en difficultés.

Prenez soins de vous !

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire,

Jean-Claude Langlois

Informations Municipales

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

Tous les comptes rendus des séances du conseil sont consultables sur le site de la mairie de Jumeauville

<http://mairie-jumeauville.fr>



Séance du conseil municipal du 17 juin 2021 n° 9

Les sujets suivants ont été abordés et acceptés

0. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le compte rendu du Conseil municipal du 15 Avril 2021.
1. Décision Modificative n° 1 du budget primitif, approuvée
2. Tableaux des permanences - Elections régionales et départementales
3. Tarifs communaux cantine et garderie municipale
4. Règlement Intérieur cantine et garderie municipale
5. GPSeO — Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2021 de la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise
6. Informations et questions diverses

Séance du conseil municipal du 30 septembre 2021 n° 10

Les sujets suivants ont été abordés et acceptés

0. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 17 Juin 2021.
1. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative n° 2 au budget primitif 2021.
2. Agents communaux - Indemnités Horaires pour travaux supplémentaires et complémentaires
3. Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du CIG
4. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
5. Signature d'une convention de valorisation des certificats d'économies d'énergie avec le SEY
6. Salle polyvalente — Modification du règlement et tarifs
7. Procédure de demande d'autorisation judiciaire concernant la session de la maison sise au 101 Grande rue
8. Cession terrain au 101 Grande rue
9. Demande de subvention au Conseil départemental au titre du dispositif "Restauration des patrimoines historiques 2020-2023" : phase 2 des travaux de l'église Saint-Pierre- Es-Liens
10. Convention centre aéré de Guerville
11. Fixation du tarif du droit de place et règlement des commerces ambulants réguliers de restauration avec véhicule
12. Signature de la convention d'occupation à titre précaire des installations municipales par l'association "Jumeauville loisirs"
13. Informations et questions diverses

LA MAISON AU 101 GRANDE RUE EST A LOUER



Maison 3 pièces principales 55 m² – Grenier - Jardin – Terrasse - Cave



Jardin clos



Pour tout renseignement ou rendez-vous, s'adresser :

☎ 01.30.42.61.29

☎ 06.83.01.15.38

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : 3 PETALES AU LABEL



Le label « Villes et Villages Fleuris » encouragé par le Département des Yvelines, est un atout indéniable dans l'aménagement du territoire. Il s'adresse aux communes souhaitant valoriser leur environnement et embellir le cadre de vie de leurs habitants. Il accompagne les collectivités dans la préservation de leur patrimoine et de l'identité de leur territoire.

Depuis quarante ans, le Département des Yvelines accompagne les communes désireuses de s'engager dans cette démarche d'avenir. Tout au long de l'année, il leur propose des formations et un accompagnement sur mesure, afin de les aider à optimiser la gestion des espaces verts et aménager leur paysage de façon innovante.

Cette année, la commune a pu bénéficier de végétaux offerts par le Conseil départemental, en aide à la gestion environnementale des espaces publics, et ce dans le cadre de l'animation du Label de la qualité de vie « Villes et Villages Fleuris ».

Comme les entrées du village, la mairie, et le lavoir, de nombreux espaces de la commune ont été fleuris, mais les travaux de la Grande rue n'ayant pas aidé à l'anticipation des plantations, il n'a guère été possible de faire mieux cette année.



Nous avons conservé 3 pétales au label « Villes et Villages Fleuris » du Département des Yvelines.

Les communes 5 Pétales  sont proposées à la Région en vue de l'attribution de la 1^{ère} Fleur .



FOOD TRUCK

Un Food Truck à votre service.

Le vendredi 7 janvier 2022 vers 17h, un Food Truck s'installera à Jumeauville sur la place du village. A compter de cette date, et tous les 15 jours, les fins gourmets sauront apprécier ce large éventail de saveurs. Plusieurs récompenses accompagnent ces produits : médailles d'Or, d'argent, concours général agricole.

Camion gourmand Aveyronnais

La Maison Prajault cultive le bien manger, le bien vivre, le vivre vrai.

Je distribue et transforme les produits de ma région : l'Aveyron ! Le terroir, le saucisson, la gastronomie aveyronnaise...

Aligot saucisse
Aligot tripous
Burger Aveyron
Sandwich "Montagnard"
Tartine "de l'Aubrac"
Salade Laguiole

Suivez-nous sur Facebook Maison Prajault

Le **Camion gourmand Aveyronnais** se déplace également pour vos événements

- Anniversaire
- Lendemain de mariage
- Fête entre copains
- Repas entreprise
- Journée portes ouvertes...

Pour les vendredis soir où l'on n'a pas envie de cuisiner

Pour tous renseignements
Tél. 06 61 81 92 33 - maisonprajault@gmail.com

Au Camion gourmand Aveyronnais, c'est aussi des produits à emporter, vente sur place

Saucissons secs
Sans colorant - Brut de séchoir
Fleur naturelle

- Nature, • Herbes, • Poivre,
- Fumé, • Noix, • Noisettes,
- Cèpes, • Saint-Nectaire,
- Comté, • Bleu d'Auvergne,
- Figues, • Fromage de Chèvre,
- Beaufort, • Piment, • Olives,
- Tomates Séchées, • Poivrons,
- Canard, • Sanglier, • Taureau,
- Kangourou, • Girolles, • Ail,
- Camembert, • Oignon,
- Châtaignes, • Chorizo

Terrines

- Confit de Foie de Volaille à l'Armagnac, • Canard Poivre Vert, • Canard au Magret, • Sanglier, • Lièvre au romarin, • Piment d'Espelette,
- Campagne aux Tomates Séchées, • Chevreuil, • Oie aux Merlots et aux Myrtilles,
- Pintade au confit d'oignons

Jambons
¼ Jambon 19 €

Vins Marsillac 75cl
Rouge 11 €
Rosé 9 €

Bières 33cl
Bière "Sabètz que lèu" 4.50 €
Bières de l'Aubrac
Ambrée 4 €
Blonde 4 €
Blanche 4 €

Boissons sans alcool
Sodas
Coca Cola 27.5cl 3 € la btl

Limonades BIO
"La Délicieuse" 27.5cl ... 3 € la btl

Jus de fruits
Pur jus Pouget 25cl 3 € la btl

4 € L'UNITÉ (Saucissons ou terrines)
3 € pour 10 €
5 € pour 15 €
10 € pour 25 €

Maison Prajault
SAUCISSONS, LE TERROIR, LE SAVOIR

Spécialités Aveyronnaises
avec votre chef Laurent !

Menus
(Sur place ou à emporter)

Aligot - Saucisse 10 €
Aligot - Tripous 10 €
Aligot - Saucisse - Boisson 13 €
Aligot - Saucisse - Boisson - Dessert 15 €

Burger "Aveyron" - Frites maison 10 €
Salade, tomates, oignons, viande de bœuf, lard, Laguiole, sauce au choix

Burger "12h" - Frites maison 10.50 €
Salade, tomates, oignons, viande de bœuf, lard, St-Nectaire, sauce au choix

Sandwich "Montagnard" 8.50 €
Salade, tomates, fromage fondu, oignons, viande au choix (jambon de pays, bœuf, saucisse)

Tartine "de l'Aubrac" 8.50 €
Salade, pommes fondantes, camembert, lard, jambon de pays

Salade "Laguiole" 10 €
Salade, Laguiole, tomates, jambon de pays, crétons, œuf dur

Apéro
"Cornet" 4.50 €
Un saucisson tranché au choix

"Plateau à partager" 10 €
Un saucisson tranché au choix, chiffonnade de jambon, tomates cerises, frites

LISTE SAUCISSONS : Nature, Herbes, Poivre, Fumé, Noix, Noisettes, Cèpes, Saint-Nectaire, Comté, Bleu d'Auvergne, Figues, Fromage de Chèvre, Beaufort, Piment, Olives, Tomates Séchées, Poivrons, Canard, Sanglier, Taureau, Kangourou, Girolles, Ail, Camembert, Oignon, Châtaignes, Chorizo

Frites maison 3 €

Desserts
Crêpe Nutella 3 €
Crêpe Confiture faite Maison 3 €
Crêpe sucrée 2.50 €

Nos boissons d'Aveyron

Bière "Sabètz que lèu" 33cl 4.50 €
(Co va chier ! en patois)

Bière de l'Aubrac 33cl 4 €
Ambrée - Blonde - Blanche

Vin Marcillac au verre 3 €
Rouge ou Rosé

Bouteille Marcillac Rouge 75cl 11 €
Bouteille Marcillac Rosé 75cl 9 €

Coca Cola 27.5cl 3 €
Limonade BIO "La Délicieuse" 27.5cl 3 €
Nature - Figue - Myrtille - Orange

Pur jus Pouget 25cl 3 €
Pommes - Poires

Eau 50cl 1 € 1,5 litre 2 €
Café 1.50 €

L'alcool d'origine est dangereux pour la santé, consommez avec modération - Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière.

Retrouvez-nous sur marchés et foires

SAUCISSONS SECS
Sans colorant - brut de séchoir
fleur naturelle

TERRINES

10 € les 3
4,00 € l'unité

les 5 pour 15 € - les 10 pour 25 €

Passer vos commandes par téléphone ou mail, à l'aide du bon de commande ci-dessous accompagné de votre règlement. Livraison sous 48 heures au plus tard.

Nom :
Tél. et adresse :

Maison Prajault
SAUCISSONS, LE TERROIR, LE SAVOIR

CE, VISA, MCB

Tél. 06 61 81 92 33
maisonprajault@gmail.com
Commandez également sur
maison-prajault.fr

LES CASIERS DE LA FERME DU LAVOIR

Distributeurs automatiques de produits locaux

Jules, Julien, Raymond, François, Jérémy, ... Ce sont cinq générations qui se succèdent à Jumeauville chez la famille Muret pour cultiver la pomme de terre, le produit phare de la ferme du Lavoir. A cœur de proposer toujours plus de produits pleins de saveurs, la ferme s'oriente également vers la production de légumes de pleins champs : carottes, oignons, échalions, courgettes, potimarron, butternut, ...

Afin de répondre davantage à la demande des consommateurs, la Ferme du Lavoir a ouvert en juin dernier des casiers automatiques en libre-service 7 jours sur 7 de 6h à 23h.

Vous retrouverez les produits de la ferme, ainsi que les produits de producteurs partenaires : œufs, viandes, fromages et yaourts, légumes et fruits de saison, farine, huile, ... identifiés sous la marque Produit en Île de France.



Pour suivre l'activité de la Ferme du Lavoir et des casiers, rendez-vous sur Facebook : @fermedulavoirjumeauville

LES CASIERS



De La
Ferme du Lavoir

Producteur de Pommes de Terre
et de légumes



Libre service

7 jours/7 De 6h à 23h

59 Grande rue
78580 JUMEAUVILLE

Les Casiers de la Ferme du Lavoir

Qui sommes nous? Une histoire familiale...
Producteurs de pommes de terre depuis quatre générations, nous avons à cœur de vous proposer un produit plein de saveurs cultivé de manière traditionnelle.



Nouveauté!
Nous produisons également des légumes !



Retrouvez nos produits dans nos casiers!

Ce n'est pas tout!
Une sélection de produits de nos producteurs partenaires: Fruits et légumes de saison, viande, fromage, œufs, huile, farine,...



Venez faire le plein de saveurs!



Ferme du lavoir - Suivez-nous !

**Distributeur automatique
en libre service - Circuit court**

Ouvert 7 jours sur 7 - de 6h à 23h

LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE

Bien que cela paraisse lointain maintenant, les travaux sur le réseau d'assainissement de Jumeauville ont engendré une longue période d'inconvénients qui n'était pas terminée à la sortie de notre dernier numéro.



C'est désormais chose faite, le réseau de collecte des eaux pluviales et de ruissellement permettent de limiter les apports d'eaux claires parasites et des eaux pluviales vers la station d'épuration et d'optimiser le fonctionnement hydraulique des réseaux.

Les dernières actions ont été le retrait de tous les matériaux de la base vie et le repli du chantier dans le courant du mois de Juin 2021.

La Station d'épuration

La station d'épuration est elle aussi terminée, elle devrait faire l'objet d'une inauguration officielle en 2022 par GPSEO

Nous ferons en sorte qu'elle puisse être visitée aussi bien par les enfants de l'école que par les citoyens de Jumeauville.

Il peut être noté que l'enclave de la station héberge des ruches de notre apicultrice locale.

Nous vous rappelons qu'une description précise des travaux est disponible dans le numéro du début d'année, toujours disponible sur le site Internet de la mairie.



D'autres travaux ont également eu lieu ces derniers temps : on peut noter le chemisage dans le Clos des vergers et la peinture de nouveaux éléments de signalisation horizontale sur les voies.

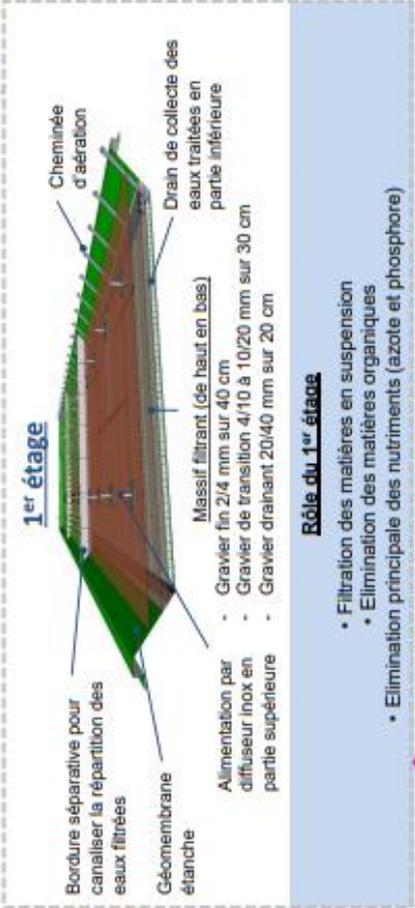
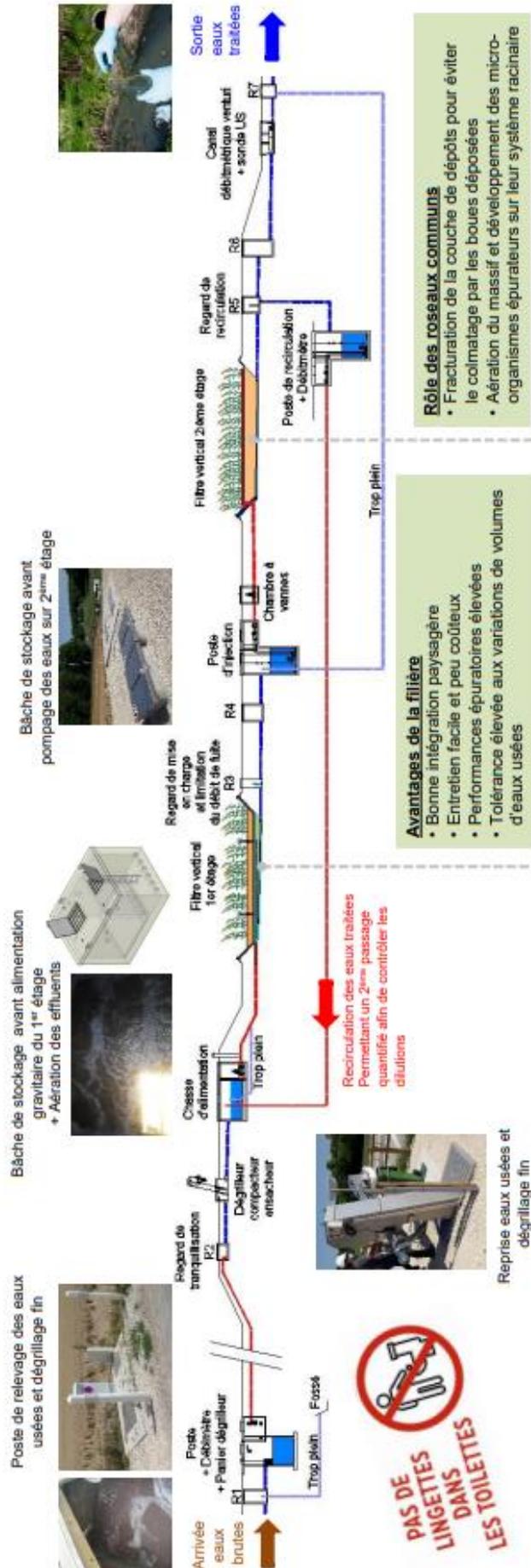


Dans les prochains mois, vous pourrez constater le changement des éclairages publics, passage aux LED sur des supports de type « lanterne », dans les rues autres que la Grande rue dans un premier temps.

La rue de l'Église est toujours fermée à la circulation, aussi, des travaux de revêtement du chemin rural n° 1 dit "des Rabouines" vont être effectués par GPSEO pour faciliter l'accès au cimetière, via la rue de Pichelou.

Station d'épuration de Jumeauville par filtres plantés de roseaux 790 Equivalents-Habitants

→ **Eaux brutes domestiques** → → **Eaux filtrées sans déchets solides (lingettes, plastiques, etc)** → → **Eaux filtrées et aérées** → → **Séparation gravitaire des matières en suspension et premier traitement de l'eau** → → **Affinage en gravitaire traitement – élimination azote et phosphore** → → **Eaux traitées et contrôlées – rejet milieu naturel**



Maitre d'ouvrage



Maitre d'œuvre



Financiers



LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS

L'opération de restauration se poursuit

Après les travaux d'urgence de sécurisation de la voûte réalisés en 2020, la mise en œuvre des travaux essentiels pour la consolidation de l'église, la correction de la charpente et la stabilisation générale du bâtiment a pris quelques retards.

La crise sanitaire et l'obligation de réaliser des diagnostics complémentaires ont repoussé le lancement de l'appel d'offres à novembre 2021. L'agence Ingénier'Y du Conseil départemental nous aide dans ces démarches. Compte tenu des délais réglementaires à respecter, le début des travaux est prévu pour février 2022.



Nous avons obtenu environ 80% de la dépense prévisionnelle des travaux par des subventions publiques du Conseil départemental, du Conseil régional, de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Plan de relance), cependant la commune n'ayant pas les capacités financières pour s'acquitter des 20 % restant à sa charge, nous avons fait appel aux dons, auprès de la Sauvegarde de l'Art français, déposé un dossier auprès de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern et à la Fondation du Patrimoine pour une souscription en ligne.



Yvelines
Le Département



La Fondation du Patrimoine, une Fondation au service de la sauvegarde du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine nous aide dans la collecte de fonds pour mener à bien les travaux de restauration de l'église. Donner à la Fondation, c'est l'assurance que les fonds seront bien destinés à notre église, c'est aussi l'assurance, pour un particulier, de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du don (un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don, la mairie n'étant pas habilitée à délivrer des reçus fiscaux).

Le patrimoine appartient à tous. Pour contribuer à la rénovation de l'église de Jumeauville, vous pouvez faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/74624 ou par courrier (bon de souscription à découper page suivante).

Nous comptons sur tous pour assurer une large diffusion de cette collecte.

*Le montant des dons augmente régulièrement
Nous remercions chaleureusement tous les donateurs de leur générosité*

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. La Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Plusis 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 0,5% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en utilisant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalable ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 20
idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE JUMEAUVILLE
72 Grande rue
78580 Jumeauville
mairie.jumeauville@wanadoo.fr
www.mairie-jumeauville.fr

FONDATION ► Je donne !



DU PATRIMOINE
Pour la restauration de

**L'église
Saint-Pierre-ès-Liens
de Jumeauville**
Yvelines

Criticon graphique : Fondation du patrimoine - Photos de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFly - Né 99 sur la vie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Nos partenaires



DESCRIPTION DU PROJET

◆◆ UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE

L'église bâtie en l'an 800, dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens fut brûlée par les protestants le 15 juillet 1585, en même temps que le château situé au-dessus. La tradition rapporte que Guillaume "le bâtard", plus tard "le Conquérant", séjourna longtemps dans ce château. Reconstituée sur les mêmes fondations, l'église actuelle fut érigée en 1807. Cet édifice continue la tradition des clochers romans de campagne, haut et massif en forme de tour à base carrée, coiffé d'une bâtière. On y accède par un long escalier qui mène à un caquettoire latéral très fermé.

Le mobilier et les retables classés possèdent des éléments remontant au XVIème siècle. Des pierres tombales interrompent le pavage de tommettes à l'entrée du chœur. L'une d'entre elles recouvre les restes du noble "Teñan de Feder", seigneur du Jumeauville et du Bois Haut-Rosay. En levant les yeux vers les lourds retables, on remarque de massives colonnes cannelées, des frontons brisés, des draperies de plâtre et une surprenante frise de tête. On remarque également le vitrail du XIVème siècle et l'importance du maître-autel. Le 31 juillet 1766, la chaire et le banc d'oeuvre construits par un menuisier du village voisin, ont été installés à la place qui est encore la leur aujourd'hui.

◆◆ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE ET URGENTE

Aujourd'hui, cette église qui a fièrement traversé les siècles et les guerres a besoin de votre aide. Le travail du temps sur la pierre la fragilise, des travaux de restauration doivent être entrepris. Pour assurer la sécurité des personnes, un arrêté de péril et de fermeture de l'église a été pris dans l'attente de procéder à des sondages et des relevés complémentaires de la structure, de la charpente et des fondations.

Des travaux permettant la sécurisation de la voûte ont été réalisés en septembre 2020. Cette voûte présentait des désordres importants qui ont conduit à la nécessité de déposer deux travées très proches de la façade. Ces désordres ont généré sur l'un des pignons des poussées horizontales risquant à terme sa chute sur la voie publique. A la suite de ces travaux, l'église sera rouverte aux cérémonies et processions. De plus, des concerts Gospels, déjà organisés au profit du Téléthon lors des années précédentes, pourront être renouvelés.

Montant des travaux	800 000 €
Objectif de collecte	25 000 €
Debut des travaux	Deuxième semestre 2021



Credit photos © Fondation du patrimoine

Bulletin de don

► **Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74624

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

E-mail : _____

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.
 Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).
 Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Nos actions

- Doudous aux nouveaux nés Jumeauvillois,
- Anniversaires des personnes de 80 ans et plus : une visite le jour J avec des fleurs pour les dames et des chocolats pour les messieurs,
- Téléassistance auprès de la société Vitaris (coût mensuel 5,15 euros, 8,81 € avec l'option détection de chute),
- ADMR, Aide à Domicile en Milieu Rural,
- Portage de repas à domicile avec la société Saveurs et Vie (coût pour le déjeuner 14,80 €, avec le dîner 18,98 €),
- Aide au dépôt des dossiers de l'AP si besoin.

Nos rendez-vous

- **Dimanche 19 décembre 2021** à partir de 10 h, distribution des Colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans,
- **Samedi 26 mars 2022** midi, repas de tous les Jumeauvillois (Si l'évolution de la crise de la COVID le permet et peut-être avec obligation de présenter un pass sanitaire).

Bus santé - Nouveauté

Le Conseil Départemental envisage de mettre en place en 2022, un " bus santé" sur la commune, à titre expérimental, pour palier à la désertification médicale.

Ce bus équipé de deux cabines médicales viendrait sur la commune 1 fois par mois. Deux infirmières assureraient l'accueil avec possibilité de Visio-consultations avec un médecin.

Numéros des membres de la Commission d'Action Sociale joignables en cas de besoin

Jean-Claude LANGLOIS	06 83 01 15 38	Muriel PIOT	06 76 42 81 66
Amélie CHOLET	06 64 25 25 92	Monique MAILLARD	06 81 90 93 84
Bruno COCHIN	06 07 21 73 59	Angela ROY - DE CARVALHO	06 42 11 22 07

Les personnes vulnérables ou fragiles qui souhaitent être appelées en cas de *canicule* ou crise sanitaire sont invitées à se faire connaître auprès des membres de la commission.
Un registre est tenu en Mairie.

Vaccinations

Nous vous rappelons que la troisième dose de vaccin pour la COVID est à faire six mois après la date de la deuxième vaccination pour les plus de 65 ans. Les Français âgés de **50 à 64 ans** pourront quant à eux recevoir leur dose de rappel dès le 1er décembre.

Vaccination possible chez le médecin, en pharmacie, ou à domicile par des infirmiers. Le centre de vaccination de Mantes-la-Jolie à l'Île l'Aumône est ouvert jusqu'au 30 décembre 2021. Rendez-vous sur Doctolib ou au 0 800 00 91 10.

*** Même vaccinés, respectons les gestes barrières ***



RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



*** N'oubliez pas non plus la vaccination contre la grippe saisonnière ***

AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE

Tournage d'un film

Du 24 au 30 septembre, la société "Vagabundo Films" a tourné un film de fiction dans notre village, route de Goupillières, route de Goussonville, place de la mairie et à l'intérieur même de la mairie.

Titre du film : ANONYME

Réalisation : Eduardo Sosa Soria

Scénario : Julie Ponsonnet et Eduardo Sosa Soria

D'après une idée originale de Julie Ponsonnet

Avec la participation de France 3, le soutien du CNC et de la ville de Paris

RÉSUMÉ

Fin des années 1960. Alors qu'il est en route avec son agent pour le Festival de Cannes, Jean-Marc Lancel, star de cinéma internationale, sort faire une pause pipi au bord de la Nationale. Quand il revient vers la voiture, celle-ci a disparu inexplicablement.

Avec dans les rôles principaux :



MARIAMA GUEYE
Michèle Morgan
(Confirmée)

Le personnage de Michèle est le plus complexe dans toutes ses déclinaisons : elle doit être à la fois effrayante, bienveillante, tyrannique et psychologue. Mariama possède naturellement cette vaste palette, indispensable pour donner vie à ce diable gardien.



TOM DINGLER
Fabrice Martin
(confirmé)

En plus d'être un excellent comédien, Tom est dans la vraie vie un grand fan des stars des années 1960. En quelque sorte, Tom va jouer son propre rôle.

BRUNO SANCHES
Gérard Philippe
(confirmé)

Je me suis toujours dit que Bruno était drôle quoi qu'il fasse. Et puis j'ai vu GUY, d'Alex Lutz. J'ai versé quelques larmes lors la scène du restaurant, dont on n'entend même pas les dialogues. Bruno possède en lui une dose profonde d'humanité. Si on sait la capter, cette humanité perce l'écran. Il faut au moins ça pour équilibrer ce trio de fous.



Téléthon

Sur le thème de la **lumière**, décorez vos façades, vos jardins, venez avec des tenues lumineuses (paillettes, fluo, phosphorescent, ...), **nous comptons sur vous pour mettre des paillettes dans Jumeauville !!!**

Du 27 novembre au 3 décembre, des bénévoles passeront **chez vous vendre des petits lampions** pour décorer votre maison, tout au long des fêtes. 2 € minimum par lampion.



Vendredi 3 décembre : devant la mairie à partir de 18h45

- ♥ **Marche de nuit**, dans le village pour admirer les décorations lumineuses (avec des anecdotes historiques sur le village) et autour du village pour une rando nocturne (extension de 5 km environ). N'oubliez pas votre gilet réfléchissant ! participation minimum 2 € par personne) **Petite buvette au retour**.
- ♥ **Animation surprise** au départ et tout au long de la marche... Venez éclairer le Téléthon 2021 de votre présence !!!



Samedi 4 décembre : de 16h à 18h autour du lavoir

- ♥ **Cross des enfants** : venez les encourager et les sponsoriser (les enfants peuvent passer chez vous dans la semaine avec leur pass-sponsor). Les enfants, faites-vous plaisir sur les tenues fluo et les paillettes !
- ♥ **Lumière sur la source Saint Pierre** : visite guidée de la source.
- ♥ **Vente de beignets et boissons**



Samedi 4 décembre à partir de 18h30 au tennis

- ♥ **Animations ludiques** organisées par la section tennis : venez vous mesurer au radar, testez-vous aux jeux d'adresse... participation 2€ minimum.
- ♥ **Soirée détente et lumineuse** autour du tennis, retrouvons-nous autour d'un verre sur la piste de danse, quelques surprises lumineuses sont à prévoir... Pour profiter pleinement de la soirée venez habillés en blanc, n'hésitez pas à sortir les accessoires fluo ou phosphorescents !

Une urne sera présente tout au long du week-end durant toutes les manifestations, vous pouvez y déposer vos dons à AFM-Téléthon.

Commémoration du 11 Novembre

Après une année 2020 avec une commémoration à huis clos, cette année la commémoration du 11 novembre s'est déroulée sous un beau soleil.

Les membres du conseil municipal, bon nombre de Jumeauvillois, et d'enfants de l'école, accompagnés par la directrice, se sont réunis au cimetière pour assister à la cérémonie et ensuite partager un moment de convivialité à la salle des fêtes où le pass sanitaire était obligatoire.



Annonce des vœux du maire

Il tient à cœur au conseil municipal de reprendre les activités qui animent et rythment la vie de notre village.

Pour ce faire et si les conditions sanitaires sont favorables, nous invitons les administrés à réserver leur **8 janvier 2022 à 18h30** pour la reprise des **traditionnels vœux du maire** qui auront lieu à la salle des fêtes.

Elections en 2022

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Présidentielle	1 ^{er} tour : 10 avril 2022 2 ^{ème} tour : 24 avril 2022	Avril – Mai 2017	5 ans
Législatives	1 ^{er} tour : 12 juin 2022 2 ^{ème} tour : 19 juin 2022	Juin 2017	5 ans

Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable, sauf si la législature est interrompue par une dissolution (article 12 de la Constitution).

Pour voter, il faut s'inscrire sur la liste électorale avant le vendredi 25 février 2022 (le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection).

Les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser sont inscrits d'office.

Vous devez faire une nouvelle inscription si vous avez déménagé, même en restant à Jumeauville, afin de bien recevoir tous les documents afférents aux élections. Les démarches peuvent se faire en ligne sur le site service-public.fr.

Le bureau de vote de Jumeauville sera installé probablement à la salle des fêtes et sera ouvert, comme ceux de toute l'Ile de France, de 8 h à 20 h.

Venez nombreux accomplir votre devoir de citoyen !

Notre Village Notre Région

ENCORE QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE VILLAGE

Une source d'informations intéressantes fournies par l'Observatoire régional de la santé :

<https://www.ors-idf.org/>

Parce que nous sommes convaincus qu'il fait bon vivre dans notre village aucune exposition aux nuisances et pollutions environnementales

8- EXPOSITION AUX NUISANCES ET POLLUTIONS ENVIRONNEMENTALES

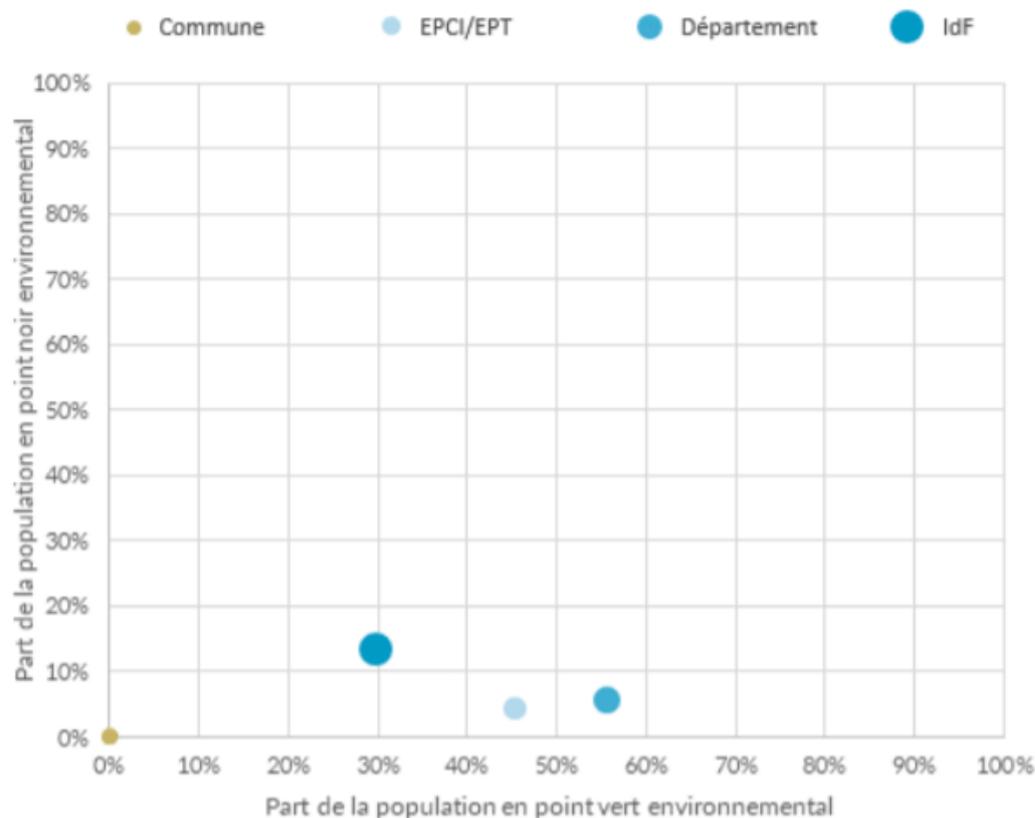
Part de la population communale exposée à au moins deux pollutions ou nuisances : 0 %

Part de la population résidant dans :

	Commune	EPCI / EPT	Département	Île-de-France
une maille air	0 %	12 %	25 %	56 %
une maille bruit	0 %	71 %	73 %	79 %
une maille eau	0 %	1 %	0 %	1 %
une maille IED	0 %	8 %	6 %	11 %
une maille sols	0 %	12 %	9 %	9 %
une maille multi-exposée	0 %	24 %	31 %	58 %
un point noir environnemental	0 %	4 %	5 %	13 %

Sources : Insee 2012 et densibâti Institut Paris Region, AirParif 2010-2012, BruitParif 2006-2012, DRIEE 2012, ARS Île-de-France 2012

Part de la population en point noir et point vert environnementaux



Sources : Insee 2012, Institut Paris Région

Les facteurs environnementaux sont des déterminants importants de la santé des habitants sur lesquels les municipalités et les intercommunalités ont une vraie légitimité d'action.

Dans le cadre du deuxième plan régional santé environnement (PRSE 2) de 2011-2015, a été réalisé un travail d'identification des secteurs où les pollutions et nuisances environnementales se concentrent et où résident les populations les plus vulnérables.

Pour ce faire, le territoire francilien a été découpé en mailles de 500 mètres de côté. Cinq pollutions ou nuisances ont été retenues (pollution de l'air, bruit, pollution des sols, pollution industrielle (IED) et pollution de l'eau distribuée), et considérées présentes dans la maille lorsqu'un dépassement des valeurs réglementaires était observé. Toute maille présentant un total d'au moins 3 pollutions ou nuisances sur 5 est désignée comme point noir environnemental (PNE).

Comme pour les composantes négatives, une géographie des aspects positifs de l'environnement associés à la nature et à l'offre végétale a été également proposée. Ainsi une maille est qualifiée de « point vert environnemental » si elle bénéficie d'au moins 3 aménités vertes parmi les 5 étudiées : offre en végétation, présence d'espaces ouverts, présence de jardins collectifs, accessibilité de proximité à un espace vert et boisé ouvert au public, superficie d'espaces verts et boisés ouverts au public (ratio m² /hab. suffisant).

Ces travaux sont en cours d'actualisation dans le cadre du PRSE3. On sait notamment qu'il a pu y avoir, localement, des diminutions de population exposée à des dépassements des valeurs limites en termes de pollution de l'air (voir site internet de AirParif).



La qualité de l'air est analysée régulièrement à Jumeauville.

Pendant un mois, vous avez pu remarquer, à cet effet, ce drôle d'engin installé dans le cimetière.

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2020</p> <p>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de Bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante, ayant fait l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation</p>

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2020
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 21 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles : 12 Moyenne :42,5 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l <i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i>	A	Nombre de contrôles : 6 Moyenne : 0,13 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore époxy ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles : 8 Moyenne la plus élevée: 0.04 µg/L Molécule concernée: Atrazine Déséthyl
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	<i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i>	Nombre de contrôles : 12 Moyenne : 21,1 °f Eau moyennement calcaire

Origine de l'eau

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 2 installations de traitement :

- RESERVOIR SAINT MARTIN DES CHAMPS
- F ST LUBIN DE LA HAYE

qui traitent l'eau de 3 captages

Le maître d'ouvrage : COMMUNAUTE URBAINE GPS&O a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ EAU FRANCE

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2020 :

- 21 prélèvements physicochimiques,
- 21 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

- Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.**
- Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.**
- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.**
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).**

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eaux-0>
Voir aussi : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite>

ARS Île-de-France Délégation Départementale des Yvelines - 143, Boulevard de la Reine - 78005 VERSAILLES Cedex - Standard : 01 30 97 73 39 - www.ars.iledefrance.sante.fr

TRANSPORTS A LA DEMANDE TAD MANTOIS

UN SERVICE ENCORE PLUS SIMPLE QUI REMPLACE LE TAMY



Qu'est-ce que le TàD Mantois ?

Le Transport à la Demande Mantois a remplacé le service TAMY en Yvelines à compter du 2 août 2021. Ouvert à tout public, l'inscription est gratuite sur la plateforme tad.idfmobilites.fr.

Comment ça fonctionne ?

Un même endroit pour l'inscription et la réservation : pour profiter du TàD Mantois, il vous faut créer un nouveau compte, parmi l'une des trois options suivantes :

- Sur l'application mobile « TàD Île-de-France Mobilités »
- Sur la plateforme régionale dédiée au TàD (tad.idfmobilites.fr)
- Par téléphone, via la centrale régionale TàD d'Île-de-France Mobilités du lundi au vendredi entre 9h et 18h (sauf les jours fériés) au 09.70.80.96.63.

Vous pouvez dès maintenant effectuer vos premières réservations. Il est possible de réserver un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ sous réserve de disponibilité à l'heure demandée.

Du lundi au samedi de 9h à 17h, retrouvez votre TàD Mantois à un arrêt proche de chez vous (5 à Jumeauville : Clos des Vergers, Grande rue, Place de la mairie, Le Clos Piat, Les Coulines). À partir de votre arrêt de proximité, voyagez jusqu'aux différents points d'intérêt du territoire. Si vous souhaitez voyager encore plus loin, vos lignes de bus et de train prennent le relais grâce à votre titre de transport régional. Si vous souhaitez effectuer un trajet retour d'un point d'intérêt à un arrêt proche de chez vous, c'est possible ! Il suffit d'effectuer une nouvelle réservation.

Points d'intérêt du territoire

GARES SNCF OU GARE ROUTIÈRE	CENTRES COMMERCIAUX OU PARCS D'ACTIVITÉS	ÉQUIPEMENTS CULTURELS OU SPORTIFS	ADMINISTRATIONS OU HÔPITAUX
GARES SNCF Épône : • Gare 44 45 81 82 Gargenville : • Gare 20 82 P Mantes-la-Jolie : • Gare SNCF 02A 02B 09 15 21 52 A C F N P X Z Mantes-la-Ville : • Mantes Station Gare SNCF D G M Mézières-sur-Seine : • Avenue de la Gare 44 Rosny-sur-Seine : • Gare A R GARE ROUTIÈRE Mantes-la-Ville : • Gare Routière E I J K M	CENTRES COMMERCIAUX Buchelay : • Centre Commercial Porte de Normandie D G J K • Béarn (Centre Commercial Mon Beau Buchelay) M Z Freuseuse : • Centre Commercial Intermarché 02B Limay : • Centre Commercial Carrefour 09 52 K L PARCS D'ACTIVITÉS Buchelay : • Gamelines (Parc d'Activités des Closeaux) D Z Mantes-la-Jolie : • IUT D	ÉQUIPEMENTS CULTURELS Mantes-la-Jolie : • Maréchal Juin G • Calmette D F N P Mézières-sur-Seine : • Commandant Grimblot 45 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS Mantes-la-Jolie : • Patinoire A • Aqualude C D Moisson : • Base de Loisirs 01	ADMINISTRATIONS ADMINISTRATIONS Bonnières-sur-Seine : • Place de la Libération (Gare Routière) 02A Follainville-Dennemont : • École 15 16 110 • Hôpital 15 16 110 Épône : • Mairie 44 45 18 Gargenville : • Mairie 09 10 20 P Limay : • Mairie K Mantes-la-Jolie : • Castor D • Hôtel de Ville 02B 09 15 52 A K Mantes-la-Ville : • Mairie D G M Magnanville : • Mairie I • Pierrettes I Mézières-sur-Seine : • Rue des 2 Frères Laporte HÔPITAUX Goussonville : • Place de la Mairie (Clinique) 10 Mantes-la-Jolie : • Hôpital A C D • Les Garennes (Clinique Du Val Fourré) C D



- Le service s'étend à 8 nouvelles communes, en complément des 30 déjà desservies : Aubergenville, Brueil-en-Vexin, Guitrancourt, Issou, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois, et Oinville-sur-Montcient.

Combien ça coûte ?

La tarification régionale s'applique au service de Transport à la Demande "TàD Mantois".

- Grâce à la nouvelle tarification en vigueur, le TàD est désormais ouvert à tous : pour l'emprunter, votre titre de transport régional habituel suffit ! (Passe Navigo, Carte imagine R, Ticket T+...).

Vous pouvez retrouver la liste des titres de transport ainsi que l'ensemble des modalités sur le portail régional www.iledefrance-mobilites.fr. La validation de votre titre de transport vous sera demandée à la montée du véhicule.

Toutes les informations sur <https://tad.idfmobilites.fr> ou <https://gpseo.fr/se-deplacer/en-bus/tad-votre-transport-la-demande/transport-la-demande>

AIDES REGIONALES POUR LES PARTICULIERS DE 1.000 EUROS POUR UN CHAUFFAGE PLUS ECOLOGIQUE

Afin d'améliorer la qualité de l'air en Île-de-France, la Région aide les Franciliens à remplacer leur vieille chaudière au fuel, au bois ou au charbon par un chauffage à énergie solaire, de type pompe à chaleur ou système hybride.

Fini le fonds Air-Bois

L'aide à la conversion des chaudières au fuel, au bois ou au charbon remplace le fonds Air-Bois, qui était proposé jusqu'au 1er octobre 2021.

Vous voulez remplacer votre vieux chauffage par un équipement plus écologique et plus économique (à l'énergie solaire, de type pompe à chaleur ou système hybride) ? La Région vous soutient financièrement.

Depuis le 1er octobre 2021, elle vous propose son aide à la conversion des chaudières au fuel, au bois ou au charbon.

Un bénéfice financier et environnemental

Le bénéfice d'un chauffage plus écologique est double :

- Financier : baisse de votre budget chauffage,
- Environnemental : baisse de votre consommation de combustible et des émissions de particules polluantes.

Jusqu'à 1.000 euros d'aide pour installer un chauffage plus propre

L'aide à la conversion des chaudières au fuel, au bois ou au charbon peut s'élever **jusqu'à 1.000 euros**.

Les particuliers franciliens peuvent en bénéficier à condition qu'ils soient propriétaires occupants de la résidence principale concernée.

Quels sont les équipements concernés ?

Il faut avoir un vieux chauffage de 2 types possibles :

- Une chaudière ou un équipement de chauffage individuel utilisable avec du bois ou du charbon datant d'avant 2002,
- Une chaudière individuelle au fuel sans condition d'âge.

Il faut remplacer ce vieux chauffage au choix par :

- Un équipement de chauffage et/ou de production d'eau chaude fonctionnant à l'énergie solaire thermique,
- Une pompe à chaleur (autre que air/air) produisant de la chaleur ou de l'eau chaude sanitaire,
- Un chauffe-eau thermodynamique équipé d'une pompe à chaleur,
- Un système hybride associant les équipements ci-dessus et l'énergie électrique.

L'ensemble des autres types d'équipements, notamment les chaudières à gaz et le chauffage électrique sont exclus du dispositif d'aide.

Quelles démarches ?

Les demandes d'aide doivent être déposées sur mesdemarches.iledefrance.fr (« Aides à la conversion des chaudières au fuel, au bois ou au charbon ») au plus tard dans les 3 mois suivant l'achat de l'équipement.



MODIFICATION DU PLUI : CONCERTATION AVEC LES HABITANTS



PLU PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
INFO
Construire ensemble
Grand Paris Seine & Oise

Approuvé le 16 janvier 2020, le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Paris Seine & Oise vit sa deuxième année d'existence. Aujourd'hui, chaque projet porté sur l'une des 73 communes du territoire doit se conformer aux règles du PLUi. Et parce qu'il est essentiel que les dispositions soient comprises et appliquées de la même manière partout et par tous - habitants, professionnels de l'aménagement ou services communaux -, plusieurs supports ont été réalisés :

un mode d'emploi, un guide d'application et une foire aux questions.

Les premiers mois d'application du PLUi ont révélé des éléments qu'il est indispensable de corriger, clarifier ou ajuster pour avoir un document plus lisible et encore mieux adapté aux réflexions et études menées sur le territoire. La première modification générale est donc lancée et pour cela une grande concertation est organisée pendant 8 mois à partir d'Octobre 2021. Cette concertation offre de nombreux moyens de faire des contributions pour les citoyens :

- Le site internet,
- Des registres sont disponibles au siège social de la Communauté urbaine à Aubergenville ainsi que dans les 73 communes du territoire,
- Mail à construiteensemble@gpseo.fr,
- Courrier postal à l'attention du président de GPS&O, Immeuble Autoneum, rue de Chevries – 78410 Aubergenville,
- Réunion publique organisée au premier semestre 2022.

Rendez-vous sur gpseo.fr et en particulier sur : construireensemble.gpseo.fr



LE MAGAZINE DEPARTEMENTAL EN LIGNE



Le nouveau numéro du magazine du Département est disponible en ligne :

Au sommaire de ce 38^e numéro :

- L'actu des cantons,
- Présentation de la nouvelle équipe au service des Yvelinois,
- Dossier : les Yvelines, terre d'opportunités,
- Solidarité territoriale : des services à votre porte avec les bus itinérants.



Yvelines
Le Département

Et bien d'autres sujets à découvrir en ligne :

[MAGAZINE AUTOMNE 2021 - Conseil départemental des Yvelines](#)

GRAND PARIS SEINE & OISE GPS&O

GPS&O est une collectivité territoriale, Communauté urbaine, issue de la fusion de six intercommunalités du Nord des Yvelines, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016.

Nous vous avons présenté

- Le territoire dans le bulletin N°2 de 2020
- Les commissions dans le bulletin N°1 de 2021



Les subventions de GPS&O pour les associations ou entreprises

Vous pouvez demander une subvention si vous êtes :

- Une association dite loi 1901, un groupement, une œuvre ou entreprise privée,
- Inscrite au registre SIREN de l'INSEE,
- Avec son siège social sur le territoire communautaire ou porter un projet participant à l'exercice d'une compétence de la Communauté urbaine sur le territoire communautaire,
- Dont un objet social s'inscrivant dans un des champs de compétences de la Communauté urbaine,
- Avoir un projet en lien avec un des domaines d'intervention listés ci-après.



Vos actions et activités sont dans l'un des domaines ci-dessous, demandez une aide !

Domaines	Thèmes
Subventions communautaires au titre de l'agricole et du forestier	<p>1 - Favoriser le développement d'une alimentation de qualité et durable pour tous et développer les filières agricoles locales pour l'alimentation.</p> <p><u>Type d'activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Magasins associatifs de producteurs, épiceries solidaires,• Campagne de communication,• Manifestations autour de l'alimentation de qualité et durable,• Ateliers de cuisine pour cuisiner les produits locaux, de qualité et durable, aide à l'équipement,• Aide au développement et maintien d'AMAP,• Développement d'une filière qui est peu développée sur le territoire,• Développement de la structuration et de la circulation des savoirs permacoles,• Évènements /portes ouvertes, <p>2 - Développer la présence et la valorisation des arbres en agriculture et sylviculture</p> <ul style="list-style-type: none">• Chantier participatif de plantation de haies,• Campagne de communication sur le sujet,• Ateliers de formation.

Domaines	Thèmes
Subventions communautaires au titre de la politique culturelle	1 - Aide à la création artistique, 2 - Aide aux festivals et évènements artistiques et culturels, 3 - Aide aux projets d'éducation artistique et culturelle et de développement des publics, 4 - Appel à projet : parcours création artistique / résidence mutualisée, 5 - Appel à projet : soutien à l'implantation de lieux culturels innovants (tiers lieux, friches...).
Les subventions communautaires au titre de la politique de l'habitat	1 - Contribuer aux réponses pour les besoins de publics spécifiques, 2 - Délivrer des informations juridiques sur le logement afin d'accompagner tous les habitants dans l'accomplissement de leurs parcours résidentiels.
Subventions communautaires au titre de la politique de la ville	1 - Cadre de vie et renouvellement urbain, gestion urbaine de proximité, habitat/logements, 2 - Cohésion sociale : actions éducatives, santé, égalité des chances, accès aux droits, prévention de la délinquance (dont prévention de la radicalisation), citoyenneté, 3 - Développement économique, emploi et formation.
Subventions communautaires au titre de la politique sportive	1 - Excellence clubs, 2 - Soutien aux sportifs de haut niveau, 3 - Soutien aux manifestations rayonnantes.
Aménagement de l'espace communautaire - impacts sur les écosystèmes et séquence ERC (« Eviter-Réduire Compenser »)	1 - Mieux connaître les enjeux de biodiversité du territoire (état des trames, espèces à enjeux, suivi des espèces bioindicatrices, etc., 2 - Sensibilisation et mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire autour des enjeux du développement durable, 3 - Energie, Air, Bruit.
Subventions communautaires au titre de la maîtrise des déchets	1 - Prévention des déchets.
Subventions communautaires au titre du développement économique	1 - Soutien à l'entrepreneuriat, 2 - Soutien à l'innovation.
Subventions communautaires au titre du programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche	1 - Des projets de développement de l'offre de formation en lien avec les besoins du territoire, 2 - L'organisation d'évènements de valorisation de l'offre de formation (initiale et continue), 3 - Le financement d'équipements de formation et technologiques et d'espaces de formation.
Subventions communautaires au titre de l'emploi-insertion	1 - Soutien à l'emploi des jeunes (16-30 ans), 2 - Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Faire sa démarche en ligne

La campagne de subvention est ouverte du 15 octobre au 31 décembre 2021 :

- Pour les demandes Politique de la ville : dépôt entre le 1^{er} et le 31 décembre 2021,
- Pour tout autre domaine de compétence : dépôt entre le 15 octobre et le 5 décembre 2021.



Le dépôt de votre demande en ligne vous permet la SAISIE AUTOMATIQUE de nombreux champs du document Cerfa.

Pour accéder au formulaire et afin de faciliter le suivi et les échanges avec le service instructeur, vous devez créer un compte au nom de votre association. Un mail et un mot de passe suffisent.

La création de compte, vous permet de :

- Garder vos demandes en "brouillon" lorsqu'elles ne sont pas finalisées (une pièce manquante, une information à rechercher, etc...),
- Retrouver la liste des demandes déjà transmises (demandes en cours),
- Suivre l'évolution de vos demandes.

En cours de saisie, si vous souhaitez quitter la demande pour compléter plus tard, il vous suffit de retourner sur l'onglet "Accueil" et votre demande sera alors enregistrée en "brouillon".

La saisie des informations sur ce formulaire vous permettra d'obtenir le Cerfa 12156*5 pré rempli.

A la dernière étape de votre démarche en ligne, les pièces suivantes vous seront demandées :

- RIB de l'association,
- Compte rendu financier de subvention perçue de l'année N-1 (Cerfa 15059-02),
- Compte de résultat N-1,
- Attestation de non assujettissement à la TVA,
- Le numéro de RNA ou à défaut les statuts
-

La Communauté urbaine peut demander toute autre pièce nécessaire à l'instruction de la demande.

Retrouvez toutes les informations et conseils sur le lien suivant :

<https://formulaires.demarches.gpseo.fr/phase-2/campagne-de-subvention-2022-introduction/>

Gestes Citoyens & Ecolos

Bien vivre dans notre village : Ces petits gestes au quotidien qui améliorent notre environnement et notre qualité de vie.

JUMEAUVILLE ET LE CODE DE LA ROUTE : RAPPEL DES REGLES DE BONNE CONDUITE ROUTIERE ET CIVIQUE

TOUTES LES RUES DU VILLAGE SONT LIMITEES A 30 KM/H



Bienvenue à Jumeauville



STOP



Le panneau **stop** porte bien son nom...

On ne glisse pas ; **un arrêt obligatoire** est à respecter.

SENS INTERDIT

Et oui ! C'est un **sens interdit, même pour les vélos**, expliquez-le bien aux enfants, la visibilité est mauvaise, c'est dangereux !!



LIGNE CONTINUE



Ligne infranchissable...

Interdiction de doubler, on patiente, d'ailleurs c'est limité à 30km/h.

BORDURES JAUNES CONTINUES ET PANNEAUX

Arrêt et stationnement strictement interdits. Même un arrêt "minute" pour déposer les enfants à l'école...



STATIONNEMENT INTERDIT HORS CASES. C'EST TRES EXPLICITE



On en profite pour rappeler que tout stationnement est strictement interdit sur les trottoirs, sur les bateaux des riverains et en dehors des emplacements prévus.

Merci de garer vos véhicules dans votre propriété quand c'est possible.

RUE D'HARGEVILLE INTERDIT AUX VEHICULES DE PLUS DE 10 METRES

C'est clair on ne peut pas tourner en bas de la rue...



Du fait de la configuration de ce carrefour, un camion de plus de 10 m de longueur ne peut pas y manœuvrer.



INTERSECTION CLOS DES VERGERS-RUELLE VERTE

Signalisation au sol pour indiquer un sens interdit ruelle verte, priorité à droite en descendant du Clos des vergers.



Quand et où jeter vos déchets ? Bientôt simple comme un jeu d'enfant...



Quand sortir mon bac emballage ? La collecte est-elle assurée le 1^{er} janvier ? Comment me débarrasser de mes encombrants ? ...

À partir du 1^{er} janvier 2022, plus besoin de guetter les poubelles de vos voisins pour le savoir...

Pour simplifier votre quotidien, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise met en place un moteur de recherche pour en finir avec le casse-tête de la gestion de vos déchets.

Désormais, vous aurez la réponse à toutes vos questions en un clic ! Une solution performante, moderne et sur-mesure pour assurer un accompagnement au plus près de vos besoins.

Plus pratique, plus précis et plus intuitif que les traditionnels calendriers papiers, le moteur de recherche dédié aux déchets sur le site gpseo.fr, accessible sur PC, tablette ou smartphone, regroupe tous les renseignements utiles concernant la collecte de vos déchets.

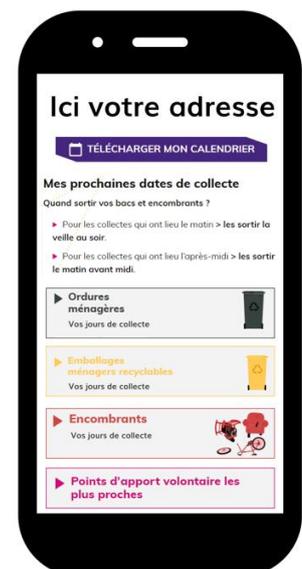
Pour l'utiliser, rien de plus simple : il suffit de renseigner son adresse dans la barre de recherche afin d'avoir accès à une information complète, personnalisée et actualisée en permanence.

Ce service sur-mesure vous indique les jours de ramassage en porte-à-porte par typologie de déchets, à quel moment sortir vos bacs, l'implantation des bornes de collecte et des déchèteries les plus proches de chez vous ainsi que d'autres services spécifiques comme les règles et consignes de tri, des conseils pour le compostage...

Autre avantage, la possibilité de télécharger et **d'imprimer votre calendrier personnalisé** et d'accéder aux différentes démarches en ligne comme le renouvellement de bac, le dépôt exceptionnel en déchèterie ou encore de recevoir des alertes d'actualités.

En résumé, ce nouvel outil offre l'avantage d'être :

- + Moderne : consultable partout et tout le temps en version mobile,
- + Souple : une solution qui combine un calendrier numérique avec un calendrier papier,
- + Précis : un ciblage à l'adresse, actualisable rapidement,
- + Ecologique : moins de papier pour une meilleure préservation des ressources naturelles.



Vos collectes à partir du 1^{er} janvier 2022

Nature des déchets	Fréquence actuelle	Fréquence à compter du 1 ^{er} janvier 2022
Ordures ménagères	1 fois par semaine	1 fois par semaine, le mercredi
Emballages ménagers résiduels	Tous les 15 jours	Tous les 15 jours, le vendredi
Verre	Collecte en points d'apport volontaire	Collecte en points d'apport volontaire
Encombrants	Collecte sur appel	Collecte sur appel jusqu'au 1 ^{er} juillet, puis 2 collectes sur le second semestre 2022
Déchets verts	1 fois par semaine de mars à juillet et d'août à novembre	1 fois par semaine du 18.03 au 08.07 et du 26.08 au 25.11.2022, le vendredi
Sapins	Aucune	Le 28 janvier 2022 Points de collecte : ruelle verte, sortie de Jumeauville route de Maule, devant la station d'épuration

Pratique

Rendez-vous à partir du 1^{er} décembre sur le site de la communauté urbaine gpseo.fr pour découvrir le moteur de recherche et tout savoir sur la collecte de vos déchets en 2022.

En complément, **un calendrier simplifié** sera distribué dans votre boîte aux lettres avant la fin de l'année.

Pour toutes vos questions liées à la gestion de vos déchets : n° info déchets 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. www.gpseo.fr

Déchèteries passage aux horaires d'hiver



La déchèterie de la Vaucouleurs à Mantes-la-Ville ferme ses portes du 22 novembre au 12 décembre inclus. Afin de fluidifier l'accès à ce site, la communauté urbaine engage des travaux de modernisation. Un dispositif de lecture des plaques minéralogiques des véhicules va être installé sur le site, évitant ainsi les temps d'attente à l'entrée.

Durant cette période, les habitants du secteur sont invités à se rendre dans les déchèteries voisines : à Mantes-la-Jolie (Les Closeaux), ou tout autre équipement du territoire.

Retrouvez les adresses et les horaires des douze déchèteries du territoire sur : <https://bit.ly/2Z3Jmbu>

HORAIRES D'HIVER DECHETERIES LES PLUS PROCHES	
Déchèterie des Closeaux A Mantes la Jolie	18, rue des Closeaux à Mantes-la-Jolie Tél. : 01 30 94 19 10 - Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 13h – 18h - Samedi : 9h – 18h - Dimanche : 9h – 12h
Déchèterie de la Vaucouleurs A Mantes la Ville : Fermeture pour travaux du 22 novembre au 12 décembre 2021	2, Chemin des Larrons à Mantes-la-Ville Tél. : 01 34 76 01 84 - Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 13h – 18h - Samedi : 9h – 18h - Dimanche : 9h – 12h

Education et Petite Enfance

RAPPEL DES VACANCES SCOLAIRES : JUMEAUVILLE EST EN ZONE C

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Du samedi 12 février 2022 au lundi 28 février 2022	Du samedi 5 février 2022 au lundi 21 février 2022	Du samedi 19 février 2022 au lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Du samedi 16 avril 2022 au lundi 2 mai 2022	Du samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022	Du samedi 23 avril 2022 au lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022		

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est passée sans problème, l'équipe enseignante, toujours épaulée par les agents communaux, entament avec nos enfants une belle année sur le thème de l'éco-responsabilité.

Cette équipe enseignante accueille 2 nouveaux professeurs.

Présentation des classes

Cette année, 83 élèves sont accueillis dans 4 classes :

- La première rassemble la plupart des maternelles : 8 élèves en petite section, 8 en moyenne section et 5 en grande section. L'institutrice en est Madame Pinna, assistée par Madame Fèvre, ATSEM.
- Les 20 CP composent la deuxième classe. Madame Liberpré partage le temps de classe (3 jours) avec Madame Nicolas.
- La troisième, toujours sous la responsabilité de Madame Martineau, assistée l'après-midi de Madame Fèvre, ATSEM, rassemble 7 élèves de grande section et 12 CE1.
- Enfin les trois derniers niveaux CE2 (5) CM1 (13), et CM2 (5) composent la dernière classe sous la responsabilité de Monsieur Tegero-Latour.

Les résultats des élections des délégués de parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves composent une équipe toute renouvelée, élue par 97 votants (sur 121 inscrits). Il s'agit de Mesdames Volmerange et Li Puma et de Messieurs Bardet et d'Arco.

Les tarifs cantine et garderie

Les tarifs de cantine et de garderie ont évolué à la suite d'une délibération du conseil municipal en date du 17 Juin 2021. En ce qui concerne la garderie, le tarif a été revu pour plus de clarté (désormais 3€/heure). En ce qui concerne la cantine, notre prestataire, Yvelines Restauration, a augmenté ses tarifs, ce dont nous devons tenir compte.

Ces tarifs ont été augmentés par l'entrée en vigueur de la loi EGALIM au 1^{er} Janvier 2022.

Pour rappel, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable a été promulguée le 1er novembre 2018. Cette loi, issue des États généraux de l'alimentation (EGALIM), poursuit trois objectifs :



Payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail



Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits



Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

L'application de cette loi permettra en particulier d'avoir au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.

Les activités et sorties depuis la rentrée

Depuis le début de l'année, les élèves ont eu la chance de faire plusieurs activités bien remarquées :

- Le jour de la rentrée, ils ont été accueillis en Musique



- Le Mardi 28 Septembre, a eu lieu dans l'école un événement exceptionnel, toute la journée a été consacrée au sport à la manière d'olympiades : les Jum'O'Sport. De nombreux ateliers ont été organisés : badminton, course, slackline, ultimate, jonglage.





- Les élèves de la GS au CM2 se sont rendus à la ferme du Logis de Jumeauville, le jeudi 14 octobre après-midi, dans le cadre d'une cueillette de pommes 🍏🍎 et d'une visite pédagogique du potager 🥕🥔. Elle a été financée par la coopérative et l'animation sera reproduite par la suite pour montrer aux enfants les évolutions dans les saisons. Les pommes ont fait l'objet de travaux en classe.

- Pour fêter Halloween, les élèves étaient invités à venir habillés en noir et orange



Dans les prochains mois, certains d'entre eux se rendront à la piscine d'Aubergenville.

Le spectacle de Noël, organisé par la commission des affaires scolaires, aura lieu le Jeudi 16 décembre 2021, le même jour que le repas de Noël, spécialement préparé par notre prestataire.

Rappel du respect des horaires

Le corps enseignant tient à rappeler les horaires de l'école : la grille ouvre à 8h50 et ferme à 9h pour le début des cours. Merci de respecter ces horaires pour ne pas déranger les enseignements.

Avec cette rentrée, nous avons repris nos activités. Nous nous retrouvons les mardis de 9h à 11h dans la salle polyvalente pour une séance de motricité (piscine à balles, parcours ou trampoline font le bonheur des enfants).



Présidente :
Stéphanie Angoulvent
06 81 71 26 45
Mail
angoulvent@laposte.net

Secrétaire :
Eléonore Bougouin
Bougouin.eleonore26@orange.fr

Trésorière :
Séverine Delaune
Severine.boulen@laposte.net

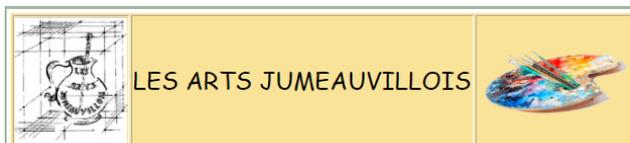
Le vendredi matin est consacré à l'éveil de nos petits, nous leur proposons des coins jeux (garage, dinette, établi, ...), des activités manuelles variées (peinture, collage, coloriage, modelage...), ainsi que des jeux de réflexion ou de motricité fine (puzzle, laçage, construction...). Cet atelier a lieu au rez-de-chaussée de la mairie de 9h à 12h.



Les matinées d'éveil sont proposées à tous les enfants Jumeauvillois en âge préscolaire accompagnés d'un parent et aux enfants accueillis par les assistantes maternelles du village. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Vie associative

LES ARTS JUMEAUUILLOIS



Les 9 adhérents de l'atelier de peinture se retrouvent chaque semaine le jeudi soir 20 h au 1^{er} étage de la salle polyvalente dans une ambiance conviviale.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et découvrir le fonctionnement de l'atelier.

Les adhérents sont libres de créer selon leur inspiration, toutefois pour ceux et celles qui seraient en recherche, nous présentons un sujet « nature morte » rappelant le plus souvent la saison.

Des cours de pastel seront mis en place au printemps prochain, avec Monsieur Christian NIETO pastelliste plusieurs fois primé lors de Salons Artistiques régionaux.

Pour les intéressés, Bernard TONIN proposera dans les prochaines séances du dessin et des lavis à l'encre de chine.

Présidente :
Monique Beslon

Trésorière :
Simone Giraud

Secrétaire :
Evelyne Drouin

A bientôt

Sujet à peindre



L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS

Nous voilà reparties dans nos activités de travaux manuels hebdomadaires. Très contentes de pouvoir se retrouver comme avant ou presque, car il ne faut pas oublier le port du masque, le pass sanitaire...

Ça nous a bien manqué.

Nous nous retrouvons tous les mardis au 1^{er} étage de la salle polyvalente de 14h00 à 17h00 ou/et 20h30 à 23h30.

Certaines ont repris avec du pliage de papier à base de vieux livres, d'autres avec de la poterie, de la couture, du String Art, de la peinture sur galet, de la customisation sur jean....

Nous espérons faire rapidement un stage à la Chocolaterie Colas, de la peinture sur Zinc avec Jeanne, faire un stage de machine Cricut, faire des bougies et réaliser nos décors de Noël...

Ça vous tente ? Venez faire un essai un mardi !



Présidente :
Carina Philippe
06 70 80 22 57

Secrétaire :
Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Trésorière :
Coralie Biville
06 63 79 65 28

Mail
latelierdejumeauville@yahoo.fr

Plus d'infos sur le site internet
www.mairie-jumeauville.fr

(Jumeauville Loisirs – Atelier)



Nous venons de créer notre page Instagram, alors n'hésitez pas à consulter notre page !

LA BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque a ouvert le mercredi 15 septembre 2021.

Les horaires :

Mercredi matin (sauf vacances scolaires) de 10h30 à 12h

Et horaires à l'essai :

Mercredi après-midi (sauf vacances scolaires) de 16h30 à 17h30

Les Tarifs :

8 € pour un jeune, 15 € pour un adulte et 25 € pour une famille.

Les Contes :

Notre 1^{er} rendez-vous avec les contes a eu lieu mercredi 13 octobre avec pour thème « Jean de la Fontaine et ses Fables ». Merci d'être venus si nombreux. Mercredi 20 octobre, nous fêtons Halloween avec un peu d'avance ; contes, déguisements...

D'autres moments comme ceux-là sont à venir.



Présidente :
Elisabeth Fèvre

Trésorière :
Amélie Cholet

Trésorière Adjointe :
Stéphanie Masson

Secrétaire :
Valérie Michel

Secrétaire Adjointe :
Françoise Svensson

Mail
jhalivres@gmail.com

Contact
Elisabeth FEVRE
07 86 38 85 87



Café Littéraire :

Le café littéraire a également repris son activité. Nous nous réunissons tous les deux ou trois mois et discutons des lectures que nous avons faites. Un échange de livres se fait afin de découvrir de nouveaux auteurs ou de nouveaux titres. Il faut être adhérent pour y participer.

Ecole :

Depuis la rentrée, la classe de M. Julien Tegero-Latour (CE2, CM1 et CM2) vient toutes les deux semaines à la bibliothèque entre 15h et 16h.

D'autres classes souhaitent participer.

Madame Bertrand vient nous aider comme bénévole.

Règles sanitaires :

Masque à partir de 6 ans et pass sanitaire à partir de 12 ans et 2 mois ou test PCR ou le résultat d'un test PCR ou test antigénique négatif de moins de 72 h.

A bientôt

FETES ET ANIMATIONS

Après une année sans activité, nous nous préparons à vous retrouver à l'occasion du téléthon. Il aura lieu du 3 au 5 décembre et nous vous attendrons nombreux.



Cette édition est proposée sur le thème de la lumière et nous avons préparé un programme pour des retrouvailles heureuses et généreuses !

Vous retrouverez ce programme dans vos boîtes aux lettres courant novembre.



Présidente :

Stéphanie Angoulvent

06 81 71 26 45

Mail

angoulvent@laposte.net

Secrétaire :

Nathalie Cabanillas

06 89 56 73 59

Trésorier :

Ronan Delaune

06 64 64 74 85



La suite des manifestations sera fonction des conditions sanitaires, mais nous prévoyons une brocante mi-mai, et nous aimerions

vous proposer une sortie familiale pour la fin de printemps.

GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE

Renforcement musculaire

Depuis septembre 2021, avec la présentation du pass sanitaire, les cours de renforcement musculaire ont pu reprendre dans la salle des fêtes, tous les **lundis** de **20h à 21h**, avec notre éducatrice sportive Kelly.

Pour la saison 2021/2022, les adhérentes sont au nombre de 14 (adultes).

Les cours sont complets et variés, Kelly nous fait travailler l'ensemble du corps par différents exercices, (cardio, renforcement, jambes, fessiers, tonification et étirements). Ils sont ouverts à tous (débutants à avancés) et durent 1 heure en petit groupe et dans la bonne humeur.

Cotisation annuelle : 130 €



Présidente :

Catherine Fialaire

06 38 43 42 33

Trésorière :

Lydie Cop

06 24 74 23 89

Secrétaire :

Christine Firmin

06 16 59 38 69

PILATES

Responsable :

Sandrine Galtié

06 71 35 69 92

Pilâtes



La section gym a ouvert en septembre une nouvelle discipline, **LE PILATES** les cours ont lieu le **lundi matin de 10h30 à 11h30** dans la salle des fêtes avec Elodie.

Nous avons 11 adhérents.

Le Pilâtes est une gymnastique douce inspiré du yoga. Adaptée à tous hommes et femmes elle s'exerce sur un simple tapis, Le pilâtes vise à muscler et à raffermir le corps en douceur. Permet aussi de travailler son équilibre sa concentration, la respiration profonde, et les bonnes postures à adopter, évacuer le stress.

Cotisation annuelle : 180 €

L'Eglise de Jumeauville



Elle aurait été bâtie au début du 12^e siècle par Guillaume le Conquérant et aurait été érigée en paroisse sous la dédicace de Ste-Foy (légende ?).

Elle est donnée avec sa dîme à l'abbaye bénédictine de St-Evroult (en Normandie) vers 1118. C'est la même abbaye qui administre le prieuré de Maule, fondé en 1076 par un membre de la famille Le Riche, Ansoud (propriétaire de la baronnie de Maule, Pouillé de Chartres). L'église est reconstruite au XVI^e siècle après avoir été incendiée en 1585 par les calvinistes.

Elle était renommée pour le magnifique lierre qui ornait le clocher depuis plusieurs siècles. Cette église est dédiée à St-Pierre-ès-Liens. Une chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Vents et dont il ne reste plus aucun vestige, était située près du cimetière. De l'église dépendait aussi le prieuré de St-Léonard.

Très simple, elle comporte un plan en croix latine, un chevet plat et un mur pignon aveugle sans façade. On y accède par un long escalier qui mène à un caquetoire latéral très fermé. Clocher haut et massif, en forme de tour à base carrée, coiffé d'une bâtière.

Présidente :
Elisabeth FEVRE
07 86 38 85 87

Premier vice-président :
Jean Claude Langlois

Trésorière :
Carina PHILIPPE
06 70 80 22 57

Secrétaire :
Nathalie CABANILLAS
06 89 56 73 59

Mail : jhalivres@gmail.com



Nos pages Facebook et Instagram

N'oubliez pas, vous pouvez nous suivre et poster vos photos si vous le souhaitez sur nos pages Facebook et Instagram. Régulièrement vous pourrez y trouver des photos anciennes, des anecdotes, des blagues parues dans des journaux de l'époque...



NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOUS !!!

N'hésitez pas à nous contacter soit par mail jhalivres@gmail.com ou par téléphone



TENNIS



Vie de la section

Il n'a malheureusement pas été possible d'organiser notre traditionnel barbecue de fin de saison. Mais restons positifs, l'activité s'est maintenue, les cours sont allés à leur terme, une journée découverte fin juin et 3 semaines de stage en juillet ont été proposées aux enfants avec un succès sans précédent.



Saison 2021-2022

Président :
Patrick Chabrilat

A la rentrée le forum a connu une belle affluence.

Trésorier :
Anthony Duval

Tout ceci nous permet de débiter cette nouvelle saison sur une belle dynamique. Avec près de 80 adhérents (adhésions en cours) et 7 heures de cours hebdomadaires (5 pour les enfants et 2 pour les adultes), notre section s'installe en belle place dans la vie sociale du village.

Trésorier Adjoint :
Laurent Cabanillas

Avec l'implication de tous les acteurs, membres du bureau, enseignante, municipalité et adhérents, elle semble donner satisfaction à une très grande majorité, et c'est bien là l'essentiel.

Secrétaire :
Alexandre Robert

Un grand merci à tous.

Secrétaire Adjoint :
Bruno Javary

Nous regrettons bien sincèrement la suppression d'un cours adultes le samedi. Nous nous réjouissons de la création d'un nouveau cours supplémentaire enfants. Dès que la situation sanitaire se sera améliorée durablement, nous retrouverons nos rendez-vous de convivialité. En attendant il n'est pas interdit d'envisager l'organisation de tournois internes.

Contact :

Patrick Chabrilat
06 87 18 85 11

tennis.jumeauville@gmail.com

m

chabrilatpatrick2@gmail.com

Divers

Le matériel de cours a été regroupé dans le local réservation afin de libérer de l'espace pour le gîte. Du rangement a été effectué avec l'aide de la mairie. Il est maintenant rangé dans 2 armoires basses dont l'usage est réservé à l'enseignement. Du matériel adapté aux cours enfants et adultes a été acheté.



Un premier démoussage a été effectué mi-octobre.

Le grillage a été réparé sur le fond du court.

Le bureau souhaiterait et espère pouvoir accueillir de nouveaux membres pour participer à la vie de la section (pourquoi pas des parents d'enfants suivants les cours), nous aider à coller aux besoins, pour maintenir et améliorer la qualité de service et pourquoi pas grandir encore.

Le bureau vous remercie et reste votre disposition pour tout renseignement.

UN PIED DEVANT L'AUTRE 78

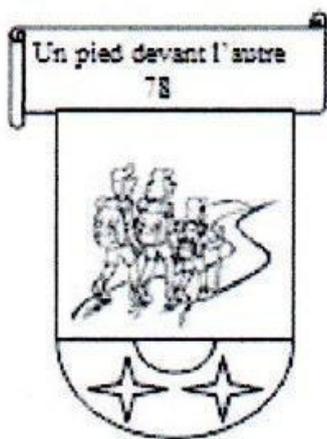
Balade 1 Dimanche par mois

Ils étaient là, en ce jour de Sainte Emilie
La joie des retrouvailles les avait réunis
Sur les chemins vaillamment ils sont repartis
Et ont admiré les équidés grands et petits.

Puis ils sont repartis chez Claude Monet
S'inspirer des nymphéas et de leurs reflets
Et de la Côte Sainte Catherine à Vernonnet
Ont aperçu l'île Maurice et son châtelet.

Certains sont tellement mordus
Qu'ils en demandent toujours plus
Et les mardis randonnent en sus
Appréciant ces jours bienvenus.

L'Association remercie la Municipalité pour la subvention qu'elle lui a attribuée.



Un Pied Devant L'Autre 78
97 Grande Rue 78580 Jumeauville

Présidente :
Isabelle Schmitt
06 89 46 65 45
jumeauville.rando@gmail.fr

Secrétaire :
François Massy
06 11 01 37 48



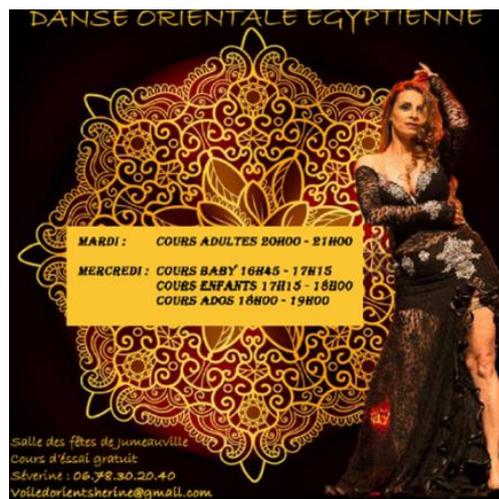
DANSE ORIENTALE

Présidente :
Serena Gustarimac

Secrétaire :
Virginie Camax
vcamax@gmail.com

Trésorière :
Marion Trochet
wyllann@gmail.com

Information réservation au :
06 78 30 20 40



TAI JITSU

Présidente :
Marion Trochet
wyllann@gmail.com

Trésorier :
Eric Lereculey
elereculey@gmail.com

Secrétaire :
Poste vacant



Violon

Président :
Pierre-Alain Guilbert
peage92@hotmail.com

Secrétaire :
poste vacant

Trésorier :
Laurent Galtié
laurentgaltie@yahoo.fr



Guitare

Batterie



Etat Civil

Naissances

Date de Naissance	Nom
17 juin 2021 est née à Poissy	Olivia, Elise, Alexandra DUVAL
24 juin 2021 est né à Mantes la Jolie	Leeroy, Emile, Lucien GUSTARIMAC

Rappel : La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant le jour de la naissance, non compris le jour de l'accouchement.

Pièces à fournir : Livret de famille ou carte d'identité + certificat

Mariages

Date du Mariage	Nom
3 juillet 2021	Madame Jeanne ENDICO ZENON et Monsieur Sylvain TOULOUSE
30 juillet 2021	Madame Jessica SCHMITT et Monsieur Maxime TORILHON
10 novembre 2021	Madame Isabelle CASANOVA et Monsieur Laurent TAILLARD

Décès

Date du Décès	Nom
2 Juillet 2021	Monsieur André ROUSSEAU

La Déclaration de Décès est obligatoire et doit être faite dans un délai de 48 heures à la suite du décès, à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin.

La déclaration de décès est faite par un parent du défunt, ou par une personne possédant les renseignements d'état civil concernant le défunt, les plus exacts et les plus complets possible.

Le recensement obligatoire à 16 ans

Nécessaire pour les inscriptions au Bac et permis de conduire

Demande à faire auprès de la Mairie du domicile.

Pièces à fournir : Livret de famille des parents + Carte d'identité de la personne intéressée.

Recensement dans les 3 mois dès 16 ans du jeune français.

Les professionnels



MAUDUIT Sandrine
COURTIER EN ASSURANCES

07.66.43.26.88
srmconseils@gmail.com

RNOV 78
Tout pour votre maison

Rénovation de l'habitat
Isolation / Carrelage / Electricité
Plomberie / Peinture
Création et rénovation de
salle de bain

06 45 32 63 25

rogerfredo@bbox.fr
page facebook : Rnov78

UN ANNIVERSAIRE, UN BAPTEME, UN MARIAGE ...
Location de sonorisation et jeux de lumières

Pour animer votre soirée,
Loc' Family Music vous
propose la location du DJ Virtuel



Formule complète Week-end :
DJ Virtuel + pack lumière GigBAR + machine à
fumée Hurricane + micro + enceintes amplifiées
RCF 700W

199€

Vous voulez assister à une démo ?
Téléphonez au 06 89 56 73 59
ou envoyez un mail à locfamilymusic@gmail.com

Piwix
AGENCE événementielle

Christophe LANGLET
Directeur de projets

07.82.26.93.00
c.langlet@piwix.fr

2, Clos des vergers 78580 Jumeauville
www.piwix.fr



Etude et conception en géotechnique

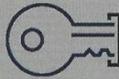
Mail: contact@renforconseil.fr
Tel: 06.61.17.22.87



www.renforconseil.fr



Manca
Electricité générale
06 27 19 13 76



**Serrurerie
Metallerie
Volets
Roulants**

Cretté Laurent
06.74.79.32.48 / 07.86.27.20.21
Bureau : 01.30.42.37.51
Fax : 01.34.97.08.89

47 Bis Grande Rue 78580 Jumeauville

Mail : contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com
Web : serrureriemetallerievoletsroulants.com

Lelaidier & Co
Lelaidier
 RAULEMENT - ISOLATION - PEINTURE

Guillaume LELAIDIER
 06 88 70 02 36
 guillaume@lelaidier.fr
 www.lelaidier.fr

Lelaidier
 91 AVENUE DE PARIS - 78180 GARGENVILLE
 Tél : 01 30 42 79 91 / Fax : 01 30 42 79 51

Famille Cochin
 La cueillette Les volailles Les délices



LA FERME DU LOGIS
 78580 JUMEAUVILLE
 www.lafermedulogis.com

Climatisés par
CHAUFFAGE CHARLES



01 30 95 59 82
 From berle - Entretien - Chauffage - Climatisation - Soins de bain

CUISINES PAZERY
 Cuisines - Electroménagers - Rangements - Meubles TV

Richard PAZERY
 06 07 18 60 70
 richard@pazery-vautier.com

SA PAZERY-VAUTIER : 64, rue Porte aux Saints - 78200 MANTES LA JOLIE
 Tél. 01 30 92 66 88 - Fax 01 30 92 66 21
 www.pazery-vautier.com

Les Experts Meubles Pazery



Ambiance
 de ville, de Campagne
 version de Noël

Ma maison

MAISON - CONSEIL - DÉCORATION
 www.lesexpertsmeubles.fr
 Inspiration d'intérieur
 #lesexpertsmeubles

47 rue Porte aux Saints
 78200 Mantes-la-Jolie
 01 34 77 00 25
 www.pazery-vautier.com
 Parking magasin : 44, rue des Martrails

LES CASIERS



De La
Ferme du Lavoir

Producteur de pommes de terre et de légumes



Produits locaux de nos producteurs partenaires

Distributeurs Automatiques
 7 Jours/7
 De 6h à 23h

59, Grande Rue
 78580 JUMEAUVILLE

BigMat
 LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

AUBERT MATERIAUX

18 Route de Mantes - 78124 MAREIL SUR MAULDRE
 T +33 1 30 90 71 75 - F +33 1 30 90 66 62 - M aubert.materiaux@orange.fr
 SIRET 729 807 248 000 38 - TVA intracommunautaire : FR30 729 807 248

Numéros Utiles

Urgences	
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAMU Social	115
N° d'Urgence Européen (médical, incendie, Police)	112
Canicule Info Services	0.800.06.66.66
SOS Chiens (animaux errants)	06.83.01.15.38
Centre Antipoison	01.40.05.48.48
Santé	
Hôpital de Mantes	01.34.97.40.00 Boulevard Sully 78200 Mantes la Jolie
Polyclinique de la région mantaise (privée)	01.30.98.16.00 23 Boulevard Duhamel 78200 Mantes la Jolie
Centre hospitalier du Montgardé (privé)	01.30.95.52.00 32 Rue du Montgardé 78410 Aubergenville
Services	
EDF	09.726.750.78
ENEDIS	
En cas de panne 24h/24h et 7j/7j	09.72.67.50.78
Accueil raccordement pour particulier < à 36KVA	09.70.83.19.70
Transmission d'index 24h/24h et 7j/7j	09.70.82.53.83
GrDF Urgence sécurité Gaz	0.800.47.33.33
Suez eau et assainissement	09.77.408.408
Suez N° urgence 24h/24h	09.77.401.113
Service assainissement GPS&O	01.30.33.90.09 <i>En cas de vente immobilière vous devez fournir une attestation de raccordement au réseau collectif</i>
Ecoles	
Ecole primaire Julien Cochin	09.66.12.17.02 64 Grande Rue 78580 Jumeauville 01.30.93.98.88
Collège de la Mauldre	01.30.90.92.22 54 Rue de Mareil 78580 Maule
Lycée Vincent Van Gogh	01.30.95.03.33 Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville
Aide à la personne	
SOS Amitié	0.820.066.066
ALLO Enfance maltraitée	119 Anonyme et gratuit N° ne figurant pas sur les factures téléphoniques
MAV78 Maltraitance personne âgée ou vulnérables	01.39.55.58.21 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Aide aux victimes	08.84.23.46.37 N° Azur du lundi au samedi de 10h à 22h
Jeunes Violences Ecoute	0.800.20.22.23 Racket et violences scolaires
Drogue info services	0.800.231.313
Sida Info service	0.800.840.800 Anonyme et gratuit
Espace territorial d'Action Social / PMI	01.30.83.61.00 8 quater avenue de la Division Leclerc 78200- Mantes la Jolie
ADMR	01.30.90.75.95 20 place du Général de Gaulle 78580 Maule
Administrations	
Gendarmerie Nationale	01.34.97.28.70 106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
CPAM des Yvelines	3646 78085 Yvelines Cedex 9
CAF	0.820.257.810 1 Rue de la Fontaine 78200 Mantes la jolie
Pôle Emploi	3949 2 bis Boulevard Calmette 78200 Mantes la Jolie
CNAV	3960 Assurance retraite
Centre des Finances Publiques	01.34.79.49.00 1 Place Jean Moulin 78201 Mantes la Jolie Cedex
Permanence Finances Publiques	A la Mairie d'Epône tous les lundis sur RDV au 01.34.79.22.94 90 Avenue de Président Emile Sergent 78680 Epône
Impôts Service	0.820.32.42.52
Communauté Urbaine Grand paris Seine et Oise	Prendre contact en mairie
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales	01.30.97.73.00 143 Boulevard de la Reine 78000 Versailles
Tribunal d'Instance TI	01.30.98.14.00 20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Tribunal de Grande Instance TGI	01.39.07.39.07 5 Place André Mignot 78000 Versailles
Conciliateur de Justice M. Foray	01.30.95.05.05 en Mairie d'Epône Le 3eme jeudi du mois sur RDV
Administrations – Arrondissement de Mantes et Canton de Bonnières-sur-Seine	
Sénatrice des Yvelines Madame Sophie Primas Contact : s.primas@senat.fr Sa permanence d'accueil des administrés : Bureau parlementaire 15 Avenue Charles de Gaulle Aubergenville – Tél. : 01.30.90.28.41 Sur rendez-vous le mardi matin	Député de la 9 ^{ème} circonscription Monsieur Bruno MILLIENNE Lieu et horaires de Permanence Route d'Herbeville - Maule Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 15h00 à 19h00 Mercredi 10h00 à 18h00 / Samedi : 9h00 à 13h00 Mail : bruno.millienne@assemblee-nationale.fr
Conseillers départementaux Josette JEAN Patrick STEFANINI	

Bien vivre dans notre village



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI AU VENDREDI
DE 9H30 A 11H30

PERMANENCE DU MAIRE
SUR RENDEZ-VOUS

MAIRIE DE JUMEAUVILLE
72 GRANDE RUE



01 30 42 61 29



01 30 42 34 77

mairie.jumeauville@wanadoo.fr

Site internet : mairie-jumeauville.fr